

Image not found or type unknown



Licenciement pour inaptitude

Par **sarah**, le **13/12/2009** à **16:25**

Bonjour,rrnrEn arrêt dde travail depuis le 20/04/2009, j'ai été déclarée inapte a la suite de la deuxieme visite a la medecine du travail procedure respectée.rrnrEtant déléguée du personnel j'ai eu une enquete contradictoire avec l'inspection du travail celle ci accepte mon licenciement.rrnrJ'attend ma lettre de licenciement, par contre j'ai trouvé un nouvel emploi a mi temp et je dois prendre mon poste le 16/12/2009.rnJe ne pourrais pas effectué mon préavis.rrnrAi je le droit de prendre ce poste???rrnrMerci de vos reponses, cdt.